



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Compte rendu du Comité Directeur du 16 juin 2018 à 10h à Saint Quentin

Présents :

Éric le Rol, Sylvie Verslype, Véronique Houck, Alain Carton, Luc Fancelli

Absents ayant donné pouvoir :

Jean François Roux à Éric Le Rol  
Michel Métayer à Véronique Houck  
Emmanuel Variniac à Alain Carton  
Ouahid Hamida à Éric Le Rol  
Alexandre Feryn à Sylvie Verslype  
Philippe Blot à Véronique Houck  
Yann Serizel à Éric Le Rol  
Stéphane Rommelaere à Sylvie Verslype

Absents excusés sans pouvoir :

Loriane Lebret  
Sarah Swiercz  
Fabrice Casier  
Eleuthère Moreau

Ouverture de la séance à 10 h 00

Ordre du jour :

**1 Point financier :**

Solde +48687€, il reste à verser la part du second terme FFE aux CDJE. Les rentrées d'argent seront faibles jusqu'à la fin de l'année.

En attente du CNDS, d'ici 4 ans il faut s'attendre à la disparition de subventions.  
Au niveau de la région les critères sont limités.

Pour le DAFPE il n'y a eu que 6 candidats, il faudrait au minimum 10 candidats pour justifier le prix du stage.

L'an prochain un DEFFE est prévu, il est rappelé qu'il faut présenter un mémoire et qu'il serait souhaitable de préparer ce mémoire en amont et de trouver un club formateur avec un superviseur, avant d'envisager une inscription.



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Les pénalités pour les forfaits lors des compétitions par équipes seront envoyées courant juillet.

Les dépenses :

7 410 € pour le championnat de France jeunes y compris 3300€ pour les entraîneurs.

253€ Formation arbitrage S2, par M Lapeyre, et S4 par M Renard.

Une seule demande a été faite pour une aide aux écoles / collèges, les aides ne sont attribuées que sur demande ;

300€ de participation au Trophée Roza Lallemand , pour le trajet jusqu'à Angoulême. (3X 100€).

## 2 Réponse aux demandes de participations financières de la Ligue

Des demandes non budgétées sont arrivées pour la participation aux phases finales des différentes coupes nationales

Sur le budget championnat de France jeunes, il reste une somme non dépensée.

Le CD de la Ligue accepte de réaffecter exceptionnellement ce résultat sur ces demandes d'aides aux déplacements de la façon suivante :

100€ pour chaque coupe (de France, Parité, 2000 et Loubatière).

Il appartient aux clubs concernés d'en faire la demande à la trésorière.

Du fait de changement de compte bancaire ou de changement du périmètre des banques du fait de la région Hauts-de-France, Il est demandé à chaque club dans ce cas à fournir un RIB actualisé à Sylvie Verslype.

De même, La Ligue invite les clubs à bien estimer le coût des transactions par virement : le montant varie de inclus à presque 10€ par virement. Le choix d'une banque doit tenir compte de ce critère.

## 3 Obligation des arbitres :

Les arbitres qui interviennent sur les compétitions organisées par la Ligue, même ceux qui ne demandent aucun remboursement, doivent obligatoirement transmettre leur fiche I2ter à Sylvie Verslype.

## 4 Validation des poules pour nouvelle saison

La ligue a pris en compte les demandes des clubs, les clubs seront prévenus début juillet.

Passage des poules de 10 à 8 équipes :

Le CD valide la proposition suivante pour la saison 2019-2020 :

- 4 poules de 8 en N4 ;
- 2 poules de 8 en Pré-nationale,
- 4 poules de 8 en Régionale.

Le système de montée et rétrogradation en fin de saison 2018-2019 sera transmis aux clubs avant la première ronde.



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

## **5 Traitement des absences à l'AG**

Le CD a donné un premier avis. Des demandes d'informations complémentaires seront émises auprès des clubs concernés pour demande d'explication complémentaire. Le dossier suit son cours et devrait être entériné lors de la prochaine réunion.

## **6 Complément de calendrier**

Un appel à candidature sera fait dans les prochains jours pour les candidatures à l'accueil des compétitions.

## **7 Divers**

Réflexions sur les championnats jeunes :

Un questionnaire sera envoyé aux membres de la commission pour exprimer leur vision des avantages et inconvénients de chaque question. L'objectif est d'obtenir le dégagement d'une piste de travail lors du prochain CD.

Nouvel open de Saint Quentin fixé du 6 au 12 juillet 2019, aux mêmes dates que l'open d'Auberchicourt, il est demandé au Président de Saint Quentin de contacter le Président d'Auberchicourt afin de trouver une solution avant le 30 juin dernier délai.

Proposition d'achat d'échiquiers géants localisés au sein des CD JE 02, 80 sous réserve de stockage de ce matériel et du maintien en état pour les dix prochaines années. Cela pourrait entrer dans le cadre des achats de matériel avec la subvention CNDS, si la ligue obtient une subvention sur ce sujet.

Épuisement de l'ordre du jour, levée de séance à 12h55.

La secrétaire  
Véronique Houck